

ALLEMAND
COMPTE-RENDU DE DOCUMENTS

ÉPREUVE COMMUNE : ORAL

Laurent DEDRYVÈRE, ELISA GOUDIN-STEINMANN

Coefficient de l'épreuve : 2

Durée de préparation de l'épreuve : 1 heure 30

Durée de passage devant le jury : 30 minutes dont 20 minutes d'exposé et 10 minutes de questions

Type de sujets donnés : article de presse

Modalités de tirage du sujet : tirage au sort d'un sujet (pas de choix)

Liste des ouvrages généraux autorisés : aucun

Liste des ouvrages spécifiques autorisés : aucun

Nombre de candidat.es : 4

Notes attribuées : 06, 13, 17 et 19

Moyenne des notes : 13,75/20

Nous déplorons cette année une baisse importante du nombre de candidat.es ayant choisi l'allemand en tronc commun à l'oral. Ceci est à mettre en relation avec la baisse du nombre de copies corrigées à l'écrit.

Deux textes de presse ont été proposés aux candidat.es. Le premier, tiré de la FAZ, portait le titre très explicite : « *Macron entdeckt den Osten Deutschlands* » et était daté de mai 2024. Il contenait une analyse du voyage du Président français E. Macron en Allemagne, notamment dans les nouveaux Länder. Le discours prononcé à Dresde, son ignorance de l'Est de l'Allemagne jusqu'à la rencontre avec Angela Merkel, la dimension symbolique de ce voyage, le fait que les relations franco-allemandes se résument encore fréquemment uniquement aux relations franco-ouest-allemandes, étaient les principaux points abordés dans cet article. Les deux candidates ont toutes les deux très bien compris ce texte, ont su en dégager les aspects essentiels et le mettre en perspective (rôle de l'Ukraine dans les tensions franco-allemandes actuelles, sens du *Standortnachteil* est-allemand, dimension symbolique de la *Frauenkirche* de Dresde, histoire des relations France/RDA comme facteur d'explication du présent, héritage du traité de l'Elysée, etc.). Les possibilités de commentaire historique et/ou politique étaient nombreuses.

Il en va de même pour le second texte proposé dans le cadre du tronc commun : un article de la *Süddeutsche Zeitung* de mai 2024 intitulé « *AfD verliert gegen Verfassungsschutz* ». Il s'agissait d'une analyse des conséquences du revers de l'AfD contre l'Office de protection de la Constitution et du fait que ce parti allait continuer à être surveillé. Plus globalement l'article proposait une réflexion sur le paysage politique allemand actuel, la question de la politisation de la justice, des moyens à mettre en œuvre pour préserver la démocratie. Là encore plusieurs

points pouvaient être relevés et commentés : opportunité d'une interdiction du parti, précédents historiques, extrême-droite comme danger pour les relations franco-allemandes, personnalités controversées, rhétorique populiste, retour de thématiques évoquant le national-socialisme dans l'espace public, l'AfD comme phénomène est-allemand ou non. Même si la pertinence du commentaire était variable, les deux candidates interrogées sur cet article l'ont bien compris.

Les différences dans les notes s'expliquent d'une part par le niveau de maîtrise de l'allemand, et d'autre part par les connaissances académiques plus ou moins solides. Comme chaque année, en ce qui concerne la correction de la langue, le jury a fait preuve de bienveillance. Ce qui a fait baisser la note, c'est souvent le manque de vocabulaire, qui ne permettait pas aux candidat.es de s'exprimer de façon suffisamment claire, la langue étant trop pauvre pour servir une expression pertinente. Même quand il y avait beaucoup d'erreurs ou de maladroites, nous avons cependant été indulgents si l'expression était fluide, et si la langue était, pour l'essentiel, correcte du point de vue du lexique et de la morphosyntaxe. Attention au genre des mots très courants (Weg, Anfang, Ziel, Punkt, etc.) : ce sont des mots sur lesquels il ne devrait pas y avoir d'erreurs à ce niveau. Attention aussi à la prononciation (*Demokratie*, accentuation...). Mais globalement il est à souligner que cette année, la grande majorité des candidat.es a donné entière satisfaction pour ce qui est de la correction de la langue, alors qu'aucun n'était germanophone. Le jury a eu le plaisir de pouvoir récompenser certaines présentations qui se distinguaient par la très grande variété du lexique, ainsi que par la finesse de l'expression, nuancée et précise.

Pour le commentaire lui-même, nous voudrions souligner une nouvelle fois qu'il ne doit pas être une simple paraphrase du texte, ce qui cette année, n'a pas été le cas. Tou.tes les candidat.es ont su mettre l'article en perspective, le replacer dans son contexte historique, politique, social et/ou culturel, expliciter les allusions à l'histoire récente, à l'actualité, ou à des personnalités politiques.

Les candidat.es ont le choix entre un commentaire composé et un commentaire linéaire, cette année tou.tes les candidat.es ont opté pour le commentaire composé, avec des plans proposés qui étaient plus ou moins pertinents. Comme nous l'avons souligné l'année dernière, tout dépend du texte et un commentaire ligne à ligne n'est pas exclu a priori, loin de là. Il vaut mieux un commentaire linéaire cohérent qu'un commentaire composé avec un plan qui n'est pas du tout opérant et laisse de côté des aspects essentiels du texte.

Les candidats ayant obtenu des notes égales ou supérieures à 16 ont fait des prestations très bonnes, voire excellentes. Leur commentaire était bien étayé, relevait d'un haut niveau de réflexion, d'une capacité à prendre de la hauteur et d'excellentes connaissances en matière de civilisation allemande contemporaine (connaissance du paysage politique allemand, des personnalités importantes, des scandales et débats récents autour de l'AfD, de l'état de la relation franco-allemande). Certain.es ont même pu aller plus loin et mettre en perspective avec des faits historiques ou des éléments de l'actualité qui n'étaient pas mentionnés dans le texte (interdiction du KPD, APO, Werte-Union, V-Leute, discours de Kohl à Dresde, Bündnis SW, etc.) : dès lors que ces éléments étaient au service d'une analyse du texte proposé, et que le commentaire ne tombait pas dans la récitation de cours, ils étaient tout à fait les bienvenus. On peut convoquer différents types de connaissances extérieures pour commenter l'article, le jury n'a pas d'attentes prédéfinies, mais il faut que cela éclaire le texte.

Tout est possible du moment que l'argumentation est cohérente et que les candidat.es parlent du texte, de tout le texte et rien que du texte !